

Préparation de la commission ARS AP-HP GHT du 30 mars 2022

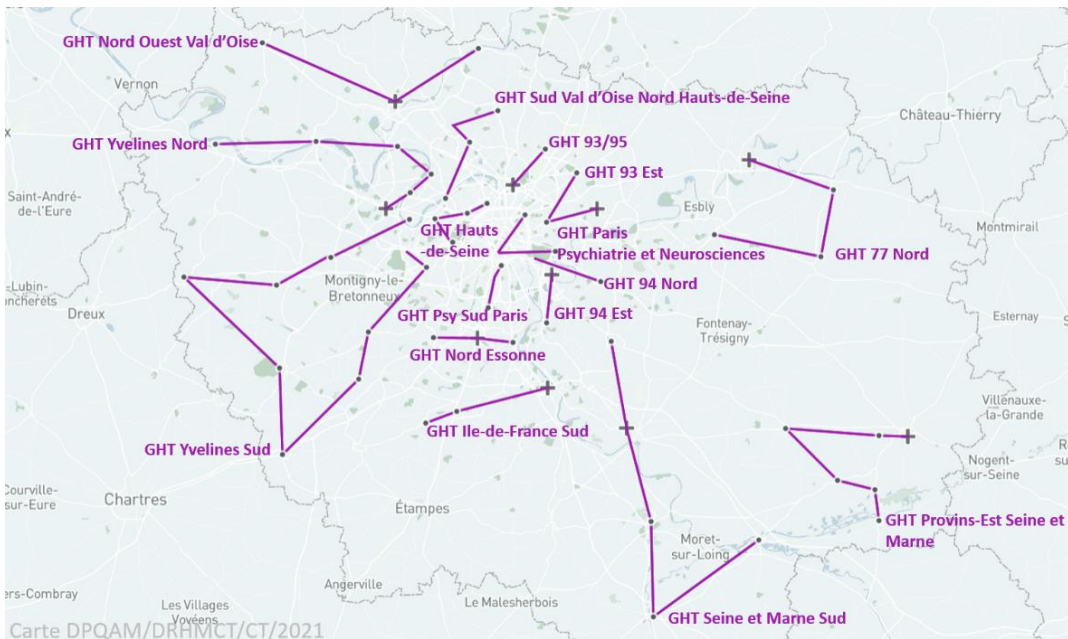
DST

Bureau de la CME 22 mars 2022

16 GHT en Île-de-France

15 GHT « historiques » au 1^{er} janvier 2017

1 nouveau GHT au 1^{er} janvier 2020 : Provins Est Seine-et-Marne
(1 CH, 4 EHPAD, 1 établissement accueillant des personnes handicapées)

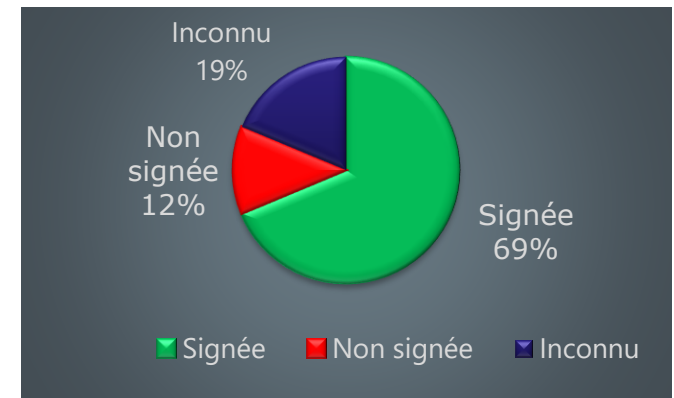
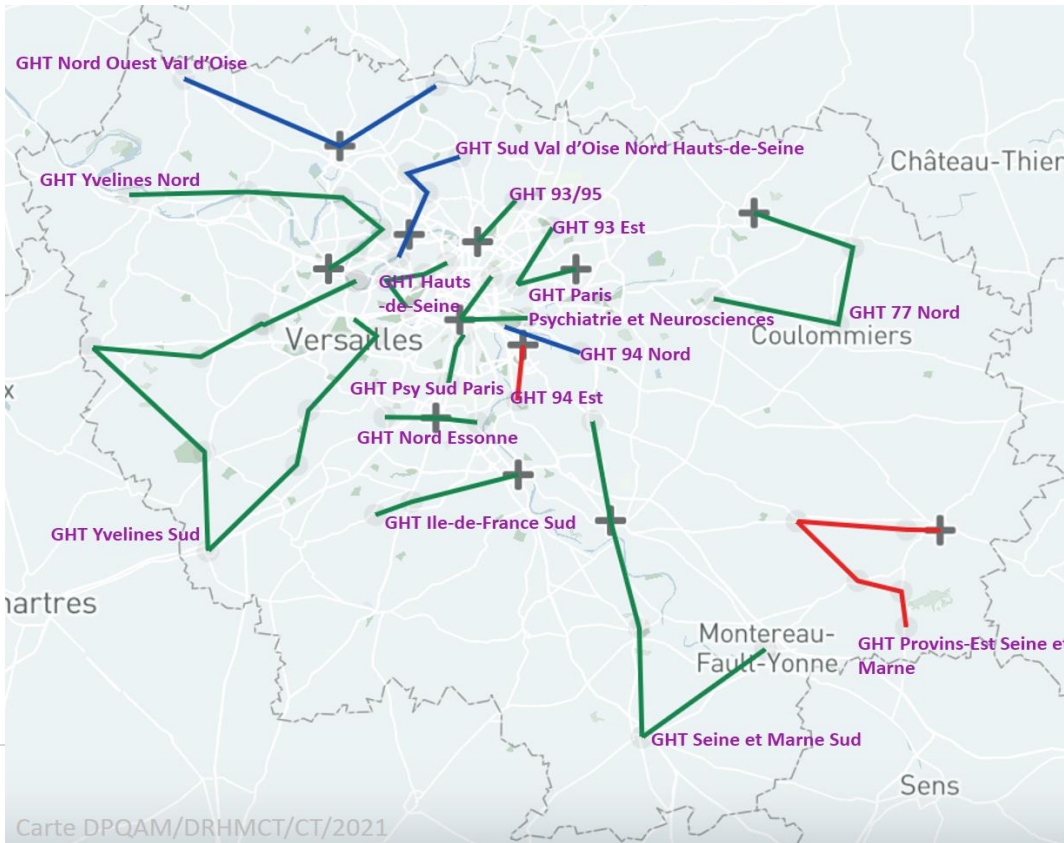


+ Etablissement support
● Etablissement membre

GHT	Support
NOVO	CH de Pontoise
78 Nord	CHI Poissy St-Germain
78 Sud	CH de Versailles
Sud 95 Nord 92	CH d'Argenteuil
93/95	CH de St-Denis
93 Est	GHI Le Raincy-Montfermeil
92	CH des 4 villes
Paris psychiatrie et neurosciences	CH Sainte Anne
Psy Sud Paris	GH Paul Guiraud
Nord 91	CH des 2 vallées
IDF Sud	CH Sud francilien
94 Nord	Hôpitaux de St-Maurice
94 Est	CHIC de Créteil
77 Nord	Grand hôpital de l'Est francilien
77 Sud	CH de Melun
Provins Est 77	CH Léon Binet

État des conventions d'association de l'AP-HP aux GHT d'IDF

- ▶ 10 conventions signées entre 2017 et 2019 + 1 en cours (GHT 93 Est) (—)
- ▶ 2 conventions non signées (—)
- ▶ Données non disponibles pour 3 conventions (—)



Les axes actuels de coopération

- **Enseignement, recherche et innovation**
- **Gestion de la démographie médicale**
- **Missions de référence et de recours**
- **Modalités d'association et de gouvernance**
- **Axes de coopération prioritaires par territoire**

Quelques enjeux

- **Actualiser les projets médicaux de territoire entre les GHT et les nouveaux GHU**
- **Renforcer les coopérations pour structurer l'orientation, la prise en charge et le parcours clinique des patients à la faveur d'une définition concertée de niveaux d'intervention de chaque partenaire**
- **Poursuivre le développement des postes partagés**

- **Mai 2019** : réflexion autour d'une charte proposant l'élaboration d'un projet médical partagé universitaire entre l'AP-HP et chaque GHT de la région.
- **Juin 2019** : premiers échanges autour d'un cahier des charges pour permettre une évaluation de la mise en œuvre des conventions d'association entre les groupements hospitaliers de l'AP-HP et les GHT
- La crise sanitaire n'a pas permis au processus de concertation de se mettre en place
- Relance dans un format élargi, avec un rôle essentiel de force de proposition de la CME
 - *Siège AP-HP et GHU (directeurs et PCME)*
 - *FHF et présidence de la conférence des PCME + 16 GHT (directeurs et PCME)*
 - *Doyens des 6 facultés de médecine*
 - *ARS*

- Être un lieu de **partage des enjeux territoriaux** et d'échange sur les solutions à envisager (gradation des soins, filières de prise en charge, chefferies de service communes, attractivité, recherche...)
- Assurer un **partage d'expérience** sur les coopérations territoriales.
- Permettre un retour d'expérience et une meilleure adéquation des dispositifs régionaux existants.
- Accompagner la mise en œuvre des **projets médicaux partagés** universitaires entre l'AP-HP, les facultés et chaque GHT.

■ État des lieux des travaux et coopérations territoriales

- ▶ Dimension ressources humaines : formation, soutien à la démographie
- ▶ Dimension territoriale : partage d'expériences sur des coopérations territoriales :
 - *AP-HP – GHT : HMN, Saclay, pédiatrie*
 - *GHT-GHT*

■ Second temps : échange prospectif et élaboration d'une feuille de route partagée.

- ▶ Proposition d'axes de travail pour une feuille de route régionale en 2022
 - *Projet médical universitaire partagé*
 - *RH médicales*
 - *Impacts de la réforme des autorisations, de la réforme du financement sur les coopération AP-HP – GHT, dans la perspective du nouveau PRS*
 - *Le numérique comme levier de coopération*
 - *La recherche...*
- ▶ Les prochaines étapes, avec groupes de travail en fonction des axes retenus